Conseil des écoles fransaskoises
1440, 9e Avenue Nord, Regina (SK)
1 877 273-6661 • ecolefrancophone.com

Permission de quitter le campus pendant l'heure du dîner

Date : _____

À l'École Mathieu de Gravelbourg

OBJET : Permission de quitter les lieux

J'accorde la permission à _____ de quitter le campus pendant l'heure du dîner. Mon enfant doit aviser la personne responsable de la surveillance avant son départ et lui indiquer où il/elle se rend. Cette autorisation peut être révoquée à tout moment en avisant l'école par écrit. Ce privilège peut également être révoqué par l'école si les conditions ne sont pas respectées par l'élève (ex. : abandon de détritus, retards aux cours, etc.).

Signature d'un parent : _____

Permission to leave premises during lunch hour

Date: _____

To École Mathieu de Gravelbourg

RE: Permission to Leave Premises

I hereby give my child _____ permission to leave school premises during lunch hours. Signing this form is strictly voluntary, at the discretion of the parents, and by no means mandatory. This permission may be revoked at any time by notifying the school office in writing. The school may also revoke this privilege if it is abused (e.g., littering, returning to school late, etc.).

Parent's signature: _____

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!